

GRANDS PRIX DU LIVRE DE LA MONTÉRÉGIE – ÉDITION 2018
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

AUTEUR (E)

NOM : _____ PRÉNOM : _____

TÉLÉPHONE : _____ COURRIEL : _____

- ✓ L'œuvre soumise doit avoir été écrite par un auteur résidant en Montérégie et membre de l'Association des auteurs de la Montérégie.
- ✓ L'auteur qui dépose un dossier doit être membre au moment du dépôt.
- ✓ Pour tout titre soumis, il doit s'agir de l'édition originale de l'œuvre. La réédition d'un titre paru antérieurement n'est pas admissible.
- ✓ Pour chaque catégorie, le prix ne sera accordé que si l'AAM reçoit un minimum de 7 différents titres à soumettre au jury.

PRIX REMIS EN 2018:

A- Prix Arlette-Cousture (Œuvres de fiction : roman, nouvelle, conte) Remis annuellement. Sont éligibles les titres parus entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 décembre 2017.

B- Prix Bernadette-Renaud (Œuvres de fiction pour la jeunesse : roman, nouvelle, récit, conte et poésie) Remis aux deux ans. Pour 2018, il s'agit des livres parus entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2017.

C- Prix Rina-Lasnier (Œuvres de poésie : poèmes en vers ou en prose) Remis aux deux ans. Pour 2018, il s'agit des livres parus entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2017.

TITRE : _____

MAISON D'ÉDITION : _____

MOIS ET ANNÉE DE PARUTION : _____ CATÉGORIE : A____ B____ C____

Nombre d'exemplaires du livre à joindre à l'envoi : **4**

Signature : _____ Date d'inscription : _____

Par service de courrier (Postes Canada uniquement): Association des auteurs de la Montérégie, C.P. 67035, Succursale Lemoyne, Saint-Lambert, QC, J4R 2T8

Ou en personne : 763, rue Després, Longueuil, QC, J4J 5E4

Si vous choisissez de venir porter vos livres en personne, veuillez d'abord téléphoner au 450 321-9558 pour confirmer votre passage auprès de notre coordonnatrice, Martine Richard, avant de vous y présenter.

Date limite d'envoi des livres : le vendredi 19 janvier 2018, le cachet de la poste faisant foi.